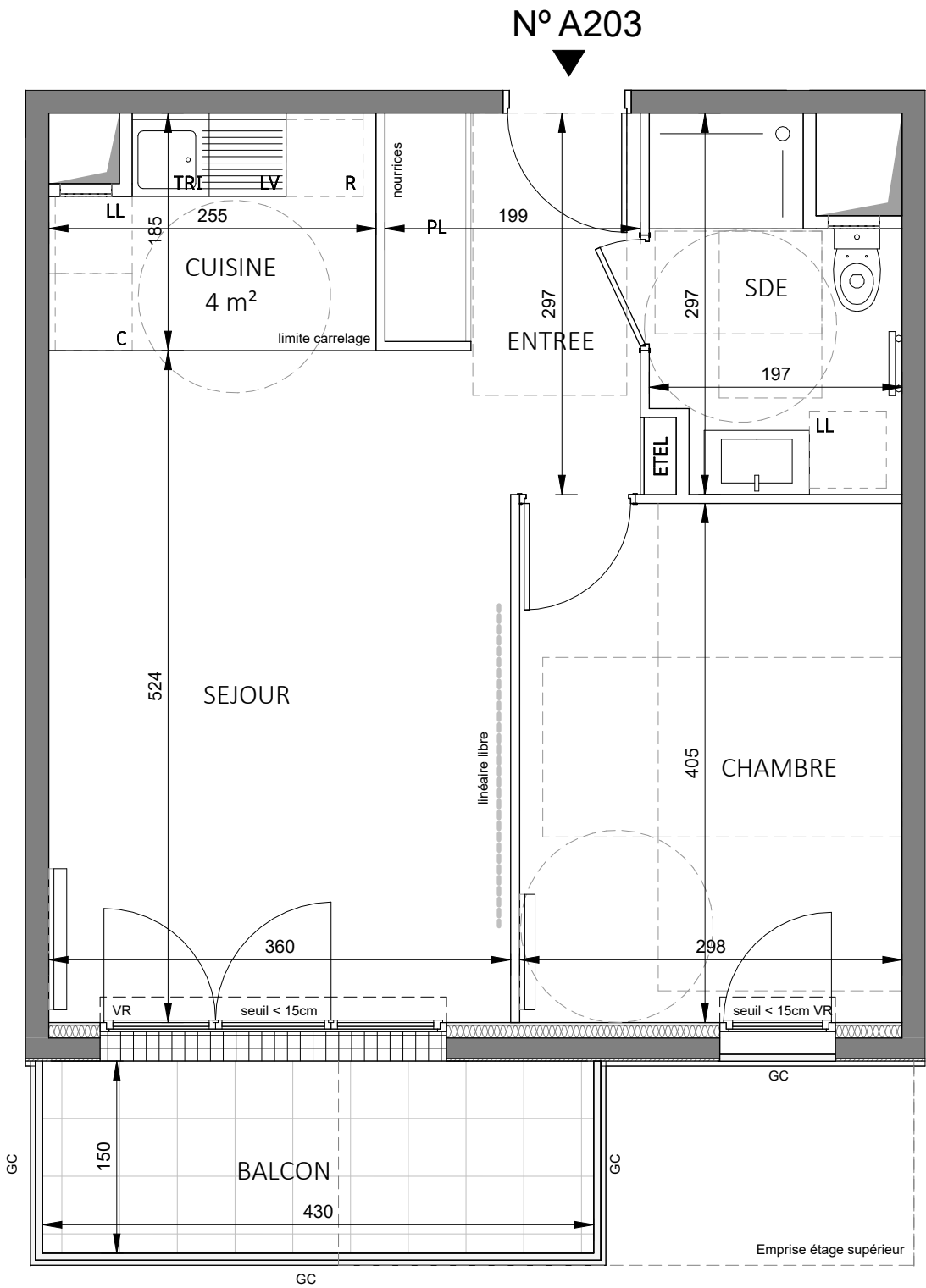
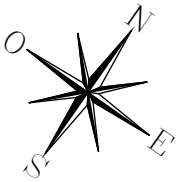


HALL A
APPARTEMENT DE 2 PIECES
n°A203 au 2ème étage

ENTREE	5.12 m²
SEJOUR / CUISINE	22.81 m²
CHAMBRE	12.06 m²
SALLE D'EAU	4.96 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	44.95 m²
BALCON	6.44 m²
SURFACE TOTALE ANNEXE	6.44 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	51.39 m²

LEGENDE			
AP	allège pleine		sêche-serviette
GC	garde corps		radiateur
VR	volet roulant	R	réfrigérateur
	soffite/faux plafond	LV	lave vaisselle
ETEL	esp tech elec du lgt	LL	lave linge
PL	placard	C	cuisson
LC	linéaire complémentaire	TRI	tri sélectif
		---	retombée de poutre
	fenêtre		porte-fenêtre
			fenêtre fixe
Indice C	10/12/25		
Echelle :			



Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR	EVOLUTIF
-----	----------

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »